



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MORSANG SUR ORGE

SIRET : 31520088100011 Internet : gvmorsang.com mail : gvmorsang@gmail.com

QUESTIONS FRÉQUENTES

Maj 25/09/25

Inscription

L'association accepte toutes les personnes ayant plus de 16 ans.

Il n'est pas obligatoire de résider à Morsang sur Orge.

Les inscriptions peuvent s'effectuer tout au long de l'année.

Séances d'essai

Il est possible de participer à **deux** séances d'essai avant de s'inscrire.

Il suffit de nous envoyer un message au préalable pour annoncer votre présence (gvmorsang@gmail.com), de vous signaler à l'animateur en début de séance et de signer le cahier de présence en portant la mention « Essai ».

Tarifs

Les tarifs suivants incluent la cotisation à l'association et la licence fédérale.

Gymnastique adulte :	153 €
Jeune (moins de 25 ans au 1 ^{er} septembre 2025) :	113 €
complément « Pilates » :	20 €
complément « Marche nordique » :	50 €
APA - activité physique adaptée :	113 €
CSS - courir sport santé :	183 €

Des réductions au tarif annuel « Gymnastique » s'appliqueront pour les inscriptions postérieures au 1/1/2026.

Les étudiants **boursiers** peuvent bénéficier d'une aide du département (70 €) ; voir sur Internet Pass'Sport 2025.

Licence

La licence fédérale est obligatoire.

Les tarifs ci-dessus tiennent compte de la licence « adulte » : 32,50 €

Licence « Jeune » (moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2025) : 27,50 €

Les adhérents déjà licenciés dans un autre club « GV » l'indiquent dès l'inscription et devront fournir une copie de leur licence.

Dossier d'inscription

Il doit comporter :

- la fiche d'inscription,
- le règlement intégral de la cotisation,
- une photo d'identité qui sera intégrée au badge de l'adhérent,
- les 3 déclarations approuvées et signées : « Santé », « Droit à l'image » et « Règlement intérieur »,
- un certificat médical si nécessaire ; voir ci-dessous,
- une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent.

Le dossier est à déposer dans la boîte à lettre de la GV située dans l'entrée du gymnase Rousseau.

Questionnaire de santé et Certificat médical

Le questionnaire de santé permet de détecter d'éventuelles contre-indications à la pratique sportive.

L'adhérent répond au questionnaire sous sa seule responsabilité.

Si l'adhérent a répondu **NON** à **toutes** les rubriques du questionnaire, un certificat médical n'est pas nécessaire ; le questionnaire n'est pas à joindre au dossier d'inscription, il suffit de signer la déclaration « Santé ».

À l'inverse, en cas de réponse positive, il faut consulter un médecin et présenter un certificat d'aptitude.

Règlement de la cotisation.

La cotisation annuelle doit être intégralement réglée dès l'inscription, elle n'est pas remboursable.

Les chèques : il est possible d'échelonner le règlement en 3 chèques dont le premier d'un montant minimum de 65 €.

Les chèques seront encaissés à un mois d'intervalle.

Les espèces, les Chèques Vacances (ANCV) et les Coupons Sport (ANCV) sont admis.

Les Coupons « UpSport » ne sont pas acceptés.

Badges

L'adhérent reçoit un badge au format carte bancaire, portant sa photo et attestant de son inscription.
L'adhérent doit toujours pouvoir présenter son badge en début de séance et lors des contrôles éventuels.
Le badge est réutilisable et mis à jour chaque saison.

Gymnastique, danses...

La cotisation « Gymnastique » donne accès **sans limite** à toutes les séances, **exceptées** « Pilates », « Marche nordique », « APA » et « Courir Sport Santé ».

Du matériel est mis à disposition par l'association (tapis de sol, lests...) ; les adhérents peuvent utiliser leur propre matériel.

Pilates

L'activité « Pilates » est indissociable de l'activité « Gymnastique ».

L'inscription supplémentaire « Pilates » donne accès à **l'une** des séances proposées chaque semaine.

Lors de l'inscription, l'adhérent formule 2 vœux selon les séances auxquelles il souhaite participer.

Les groupes à effectif limité sont constitués en début de saison.

Si les vœux exprimés ne peuvent être satisfaits, le supplément de cotisation est remboursé.

15-Au 13/9-/25 : il ne reste que quelques places le vendredi, les autres groupes sont complets et les nouvelles demandes sont mises en liste d'attente. Selon la fréquentation des séances, les inscriptions seront reprises en novembre et janvier.

La cotisation « Pilate » de 20 € doit faire l'objet d'un chèque séparé qui ne sera encaissé qu'après inscription.

Marche nordique

L'activité « Marche nordique » est indissociable de l'activité « Gymnastique ».

L'effectif est limité.

L'inscription « Marche nordique » donne accès à la séance proposée chaque semaine.

De bonnes chaussures et des bâtons de marche personnels sont indispensables même si des bâtons peuvent être prêtés pour les premières séances.

Au 13/9/25 : le groupe est complet et les nouvelles demandes sont mises en liste d'attente.

Selon la fréquentation des séances, les inscriptions seront reprises en novembre et janvier.

La cotisation « Marche nordique » de 50 € doit faire l'objet d'un chèque séparé qui ne sera encaissé qu'après inscription.

APA

L'Activité Physique Adaptée (APA) est indépendante des autres activités.

Elle est réservée aux adhérents qui présentent une prescription médicale.

La pratique d'une heure hebdomadaire, en groupe restreint, est adaptée à chaque participant.

L'adhérent inscrit en APA et qui souhaite s'inscrire également aux activités « Gymnastique » s'acquitte seulement de la cotisation « Gymnastique ».

Courir Sport Santé

L'activité « CSS » est indépendante des autres activités.

La pratique d'une séance hebdomadaire, en groupe restreint, est adaptée à chaque participant.

L'effectif est limité ; avant de s'inscrire, prendre contact avec Stéphanie IRACI « coach sportive » : 06 89 37 29 46

L'adhérent inscrit en CSS et qui souhaite s'inscrire également aux activités « Gymnastique » s'acquitte de l'ensemble des cotisations.

Au 13/9/25 : le groupe est complet ; contacter l'animatrice Stéphanie IRACI : 06 89 37 29 46.

Calendrier

L'activité sportive commence début septembre après la « Journée des associations » organisée par la Mairie de Morsang sur Orge et suit le calendrier scolaire (zone C).

Des séances exceptionnelles peuvent être proposées sur certaines périodes de congés scolaires ; l'information est donnée en temps utile.

Consignes et conseils pour le « bien vivre ensemble »

- Soyons ponctuels, les séances débutent à l'heure h00 et finissent à h55.
- Apporter sa serviette éponge (obligatoire) et sa gourde d'eau. Les autres matériels sont fournis.
- Se changer dans les vestiaires et non dans les couloirs.
- Ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires.
- Éteindre son téléphone.
- Emmarguer le cahier de présence à chaque séance.
- Pour sortir de la grande salle, utiliser l'escalier opposé à celui de l'entrée pour éviter les encombrements.

FFEPGV (fédération française de gymnastique volontaire et d'éducation physique)

L'adhérent à jour de sa cotisation reçoit un mail de la fédération avec sa licence et le reçu fiscal.

Site internet : il faut d'abord **créer son compte** en se connectant à <https://ffepgv.fr/connexion>

- suivre « Première connexion » et renseigner son adresse mail (celle indiquée lors de l'inscription)
- compléter les informations demandées et créer son mot de passe.

On y trouve notamment sa licence, des conseils « santé », des programmes et vidéos de « Sport Santé Chez Soi ».

Application pour téléphone : elle reprend les contenus du site ; à télécharger en cherchant « FFEPGV ».